Livret étudiant

2017-2018

Master 2 *Sciences de l'Éducation*

Parcours : *Insertion Formation*

Gestionnaire de Scolarité : Jonathan CAZARRE
jonathan.cazarre@u-pec.fr
01.45.17.44.02

Responsable du tronc commun : Maxime DELALOY
maxime.delaloy@u-pec.fr

Responsable du parcours : Philippe SEMENOWICZ
Philippe.semenowicz@u-pec.fr

UE 8 Transformations et mutations éducatives et sociales

ECUE 8.1 Analyse intersectorielle de politiques publiques

Nombre d'heures : **12H CM** 3 ECTS

Enseignant responsable : Dominique ARGOUD

CONTENUS

Cet enseignement fera un rappel des principales évolutions qui affectent l'Etat et les collectivités territoriales ces dernières années. Ces évolutions sont indispensables à connaître pour comprendre les transformations des politiques publiques.
En particulier, une attention sera portée sur le processus de décentralisation marqué par l'Acte I du début des années 1980, puis l'Acte II en 1984, et enfin l'Acte III de ces dernières années qui a contribué à modifier l'organisation territoriale de la République (notamment la loi dite NOTRe du 7 août 2015).
Ce cours se veut donc un cours de culture générale permettant d'appréhender le cadre politico-administratif dans lequel s'inscrivent les politiques publiques. Par ailleurs, ce cours sera l'occasion d'évoquer les thématiques en lien avec la transformation des politiques publiques : la gouvernance, la territorialisation, l'européanisation des services publics, le démocratie participative, etc.

BIBLIOGRAPHIE

Sur l'Etat en général, consulter le site vie-publique.fr. cf. également *les Cahiers français* n°379, mars 2014, consacré à « la place de l'Etat aujourd'hui » et le n°391 mars 2016, consacré aux « collectivités territoriales : la nouvelle donne ».

Borraz O., Guiraudon V., *Politiques publiques*, tome 1 (2008), tome 2 (2010), Paris, Presses de Sciences Po.

Le Galès P., Vezinat N., *L'Etat recomposé*, Paris, PUF, 2014.

Modalités d'évaluation : l'évaluation s'effectuera à l'occasion du séminaire intensif.

Modalité dérogatoire : contacter l'enseignant (argoud@u-pec.fr) dans les trois semaines suivant le séminaire.

ECUE 8.2 Séminaire intensif « terrain »

Nombre d'heures : **36H TD** 2 ECTS

Enseignant responsable : Maxime Delaloy
Intervenants : Maxime Delaloy

OBJECTIFS DU SEMINAIRE

Permettre aux étudiants de rencontrer différents acteurs du développement régional et local d'un même territoire afin de repérer la diversité des problématiques des acteurs et des démarches de projet qui sont les leurs.

Faire de cette expérience un point d'appui pour l'enseignement des intervenants du MASTER, l'investissement des étudiants et leur recherche de stages.

CONTENUS

Ce séminaire est l'occasion d'une expérienciation collective (Bertrand, Girel, 2014), via la découverte de structure œuvrant dans les champs du développement économique, social et culturel. L'idée est d'en découvrir les niveaux d'enjeux entrecroisés : politique, stratégique, fonctionnel et opérationnel. L'organisation des visites est l'occasion de questionner les acteurs, déceler les problématiques explicites et implicites. Expérienciation collective qui donnera lieu ensuite, à une journée de débriefing et de mise en perspective.

Modalités d'évaluation :

Présence et participation au séminaire et à la journée de débriefing

UE 9 Conduite de projet et dynamique territoriales

ECUE 9.1 Conduite de projets

Nombre d'heures : **12H CM 12H TD** 3 ECTS

Enseignant responsable : Florina MANEA
Intervenants : Florina MANEA

CONTENUS

Élaboration d'un projet institutionnel qui repose sur l'élaboration d'un diagnostic étayé d'une population cible et l'élaboration d'objectifs pertinents. La conduite de projets est à la croisée d'enjeux institutionnels, territoriaux, managériaux et financiers. La mise en œuvre d'un projet en termes de moyens ne constitue que l'aboutissement d'une démarche structurée, cohérente et rigoureuse qui engage de la part des concepteurs une expertise dans le recensement des besoins de la population visée.

BIBLIOGRAPHIE

Christian HOARAU, Jean-Louis LAVILLE, « La gouvernance des associations Economie, sociologie, gestion », Paris, Erès, 2011.
Jean-Pierre HALFER, Michel KALIKA, Jacques ORSONI, « Management : stratégie et organisation », Editions Vuibert, 8ème édition, Paris, 2010.
Jean-Louis LAVILLE, « Politique de l'association », Paris, Le Seuil, 2010.
Jean-René LOUBAT, « Elaborer son projet d'établissement social et médico-social », Paris, Dunod, 2005.

Modalités d'évaluation :

Travail en groupe de 5 personnes (écrit)

ECUE 9.2 Analyse de besoins et diagnostic de territoire

Nombre d'heures : **6H CM 6H TD** 1 ECTS

Enseignant responsable : Christophe JAUNET
Intervenants : Christophe JAUNET

CONTENUS

Les politiques publiques de territoire s'articulent dans une gouvernance locale à travers trois dispositifs qui relèvent de politiques sectorielles répondant à des besoins sociaux clairement identifiés : Politique de la ville, politique de lutte contre l'exclusion et politiques éducatives locales.

Trois dispositifs d'intervention transversaux donnent une cohérence d'ensemble sur les territoires :
- Le contrat de ville,
- le Plan de cohésion sociale
- le Projet Éducatif de Territoire.

BIBLIOGRAPHIE

- Rapport de la cour des comptes sur la politique de la ville, février 2002.
- Les politiques sociales en France, Dunod 2014.
- Dictionnaire des politiques territoriales, Presses de Sciences Po, 2011.

Modalités d'évaluation :

Remise d'un dossier présentant une politique de quartier sur l'une des trois thématiques : action du contrat de ville, action de lutte contre l'exclusion sociale, politique éducative locale dans un établissement scolaire

Régime général : Remise d'un dossier présentant une politique de quartier sur l'une des trois thématiques : action du contrat de ville, action de lutte contre l'exclusion sociale, politique éducative locale dans un établissement scolaire.

Régime dérogatoire : fiche de lecture

Accompagnement pédagogique : Étude d'un diagnostic de territoire

Rattrapage : Oral

ECUE 9.3 Méthodologie de l'évaluation

Nombre d'heures : **6H CM 6H TD** 1 ECTS

Enseignant responsable : Florina MANEA
Intervenants : Florina MANEA

CONTENUS

Il n'y a pas de projet institutionnel sans l'évaluation des objectifs et des moyens qui ont été engagés pour la réussite du projet. L'évaluation repose sur une amélioration continue de la qualité. Les concepts qui sont abordés sont les suivants : le processus d'évaluation ; les indicateurs de performance ; les facteurs clés de succès ; la qualité ; l'amélioration continue ;

BIBLIOGRAPHIE

Galdemar Virginie, Gilles Léopold, Simon Marie-Odile, « Performance, efficacité, efficience : les critères d'évaluation des politiques sociales sont –ils pertinents ? » in Les cahiers du CREDOC, N° 299, Décembre 2012.
Jean-René LOUBAT, « La démarche qualité en action sociale et médico-sociale », Paris, Dunod, 2009.
Bernard MARTORY, Daniel CROZET, « Gestion des ressources humaines Pilotage social et performances », 8ème édition, Paris, Dunod, 2013.

Modalités d'évaluation :

Travail en groupe de 5 personnes (oral)

UE 10 Pilotage d'organisation

ECUE 10.1 Conduite de Réunions, management d'équipe

Nombre d'heures : **18H TD** 2 ECTS

Enseignant responsable : Maxime DELALOY
Intervenants : Maxime DELALOY

CONTENUS

Objectifs :

- Dresser un repérage des multiples réunions auxquelles les professionnels peuvent participer.
- Repérer leur place dans l'emploi du temps professionnel et leur utilité.
- Sensibiliser à l'observation des réunions de travail, depuis leur contexte jusqu'à leur déroulement en passant les fonctions de l'animateur de réunion, et les principales phases de leur déroulé.
- Sensibiliser le regard porté sur les réunions en tant que source d'informations sur le climat, sur la dynamique d'équipe et sur la vie institutionnelle.
- Repérer les conditions de socio-historiques de l'émergence de la notion de management.
- Identifier les différents types de management.
- Savoir se positionner en tant que manageur d'équipe et de projet.

Déroulement :

- Jour 1 : -Introduction aux notions de management, réunions, dynamique de groupe etc.
  -Mise en situation de conduite réunion.
- Jour 2 : -Point sur les apprentissages de la première journée.
  -Mises en situation de conduite réunion.
  -Bilan.
- Jour 3 : -Evaluation.

BIBLIOGRAPHIE

-Le management. Fondements et renouvellements SCHMIDT G - Sciences Humaines – 2008.

-Le management relationnel. Manager et Managé sont dans un bateau... - VAN DEN BULKE P ; MONEME I ; COMTE-SPONVILLE A. Dunod, 2007, 5ème édition.
-La conduite des réunions MUCCHIELLI R. Édition ESF - Formation Permanente - Sc.humaines, numéro – 2014.
-La dynamique des groupes restreints, Didier Anzieu, Jacques Yves Martin Presses Universitaires de France - PUF 1997.
-Piloter une équipe projet : des outils pour anticiper l'action et le futur BELLENGER Lionel - ESF – 2004.
-Comment manager un projet : responsabilité, travail en équipe - un enjeu pour les managers NERE J-J- Demos - 2000
-Manager au quotidien DIRIDOULOU B - éditions Eyrolles 2014.
-Les chefs de service en action sociale, co-écrit avec Michel Foudriat, Paris, L'Harmattan. 2014
-Le management des chefs de service, co-dirigé avec Michel Foudriat et François Noble, Paris, Dunod 2014
- « Les points de vue des chefs de service » en collaboration avec Eric Aubrun, Marie-Hélène Boudin, Philippe Durand, Carole Fernadez, Pascal Turquier-Cann (2015), In Girard J.P, Méry I, Mounir H, Les chefs de service à l'épreuve du changement, Paris, Dunod/ANDESI
- « Chefs de sevice éducatif, cadre intermédiaires. L'accès aux postes et les transformations du marché de l'emploi » co-écrit avec Michel Foudriat. (2013), In Guéguen J.Y (dir.), L'Année de l'Action Sociale 2014, Paris, Dunod - « Trajectoires individuelles des chefs de service éducatifs » co-écrit avec Michel Foudriat. (2013), In Amistani C, Faïza Guélamine, Mounir H . (dir.), Chef de service en action sociale et médico-sociale, Paris, Dunod/ANDESI
- « Le chef dans tous ses états... » co-écrit avec Somaya Abdel Bar. (2013) , In Amistani C, Faïza Guélamine, Mounir H . (dir.), Chef de service en action sociale et médico-sociale, Paris, Dunod/ANDESI.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Evaluation en groupe sur la base d'un dossier à rendre le jour même.

Régime dérogatoire : Dossier à construire en groupe et à renvoyer à l'enseignant par mail.

Rattrapage : Dossier à réaliser individuellement et à renvoyer à l'enseignant par mail.

ECUE 10.2 GRH

Nombre d'heures : **18h TD** 2 ECTS

Enseignant responsable : Danielle Laport
Intervenants : Danielle Laport

CONTENUS

Cette intervention a pour but de vous présenter en premier lieu les logiques à l'origine de la mise en œuvre de la Gestion des Ressources Humaines ainsi que ses différents versants possibles dans l'entreprise. Le deuxième volet de l'intervention s'orientera sur des aspects plus opérationnels liés aux fonctions RH dans l'exercice de postes à responsabilité. Enfin, le positionnement potentiellement stratégique de la fonction RH tiendra lieu de fil d'Ariane durant ces trois journées d'interventions.

BIBLIOGRAPHIE

ALLOUCHE J., *Encyclopédie des ressources humaines,* Vuibert, 2012

CARRE P., CASPAR P (dir.)., IGALENS J (chap.)., *La gestion des ressources humaines,* Traité des sciences et des techniques de la formation, Dunod, 2009

DIETRICH A., PIGEYRE F., *La gestion des ressources humaines,* La Découverte, 2011

LE GALL JM., *La gestion des ressources humaines*, PUF, 2011

Modalités d'évaluation :

Régime général : Travail en sous-groupe autour d'une étude de cas
Régime dérogatoire :
Rattrapage :

ECUE 10.3 Méthodologie de l'évaluation

Nombre d'heures : **18H TD** 1 ECTS

Enseignant responsable : Laurent CAMBON
Intervenants : Laurent CAMBON

CONTENUS

L'analyse budgétaire s'intègre pleinement dans la méthodologie de conduite de projets. Les contenus abordés seront :

- Le bilan comptable et financier
- Les logiques d'enregistrement comptable
- Le diagnostic financier
- Les ratios budgétaires et financiers
- La comptabilité analytique
- Le budget
- Le contrôle de gestion
- La technique des COSA dans les réponses d'appels à projet

BIBLIOGRAPHIE

Laurent BATSCH, La comptabilité facile, Marabout Éditions, 2013.
Laurent CAMBON et Luc MAUDUIT, Le contrôle de gestion dans les établissements sociaux et médico-sociaux, ESF, 2014.
Nicolas BERLAND, Yves DE RONGE, Contrôle de gestion Perspectives stratégiques et managériales, Paris, Éditions Pearson, 2010.
Béatrice GRANDGUILLOT, L'essentiel du contrôle de gestion, Paris, Éditions Lestenso, 2013.
Francis JAOUEN, Comptabilité et gestion des associations, Paris, Éditions Delmas, 2010.

Modalités d'évaluation :

Travail en groupe (écrit collectif)

UE 11 Langages et outils professionnels

ECUE 11.1	Langues

Nombre d'heures : **24H TD** 2.5 ECTS

Enseignant responsable : Anda Djohena Wiradikarta
Intervenants : Anda Djohena Wiradikarta

CONTENUS

L'enseignement prend appui sur le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) et vise à développer l'autonomie des étudiants. Les activités langagières suivantes sont donc systématiquement travaillées : compréhension orale et écrite, expression écrite, expression orale en continu et en interaction. Les activités d'usage de la langue s'articulent autour de textes organisés autour d'une thématique particulière, dans une perspective comparative (France d'un côté, États-Unis, Canada, Grande-Bretagne et/ou Australie de l'autre). Nous aborderons ainsi la place du tiers secteur dans différents contextes culturels, à travers des articles de journaux ou des documents audiovisuels, comme le projet de la "Big society" de David Cameron, le poids du "non-profit sector" aux États-Unis, "charities", "social enterprises", le développement communautaire et l'empowerment (Saul Alinski) etc. vs l'économie sociale et solidaire (ESS) en France.

BIBLIOGRAPHIE

- Un corpus de textes
- Un rappel des points grammaticaux essentiels.
- Berland-Delepine *La Grammaire Anglaise de l'Étudiant* Ophrys, 2000
- Jean Rey *Le Mot Et L'Idée Anglais 2* Ophrys, 1991
- www.npr.org
- www.bbc.co.uk/radio4/
- www.nytimes.com
- www.guardian.co.uk
- www.iht.com
-

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu : travaux écrits et participation orale.
Régime dérogatoire : devoir sur table (2 heures) ; compréhension et expression écrites.
Accompagnement pédagogique : consultation et correction des copies avec l'enseignant correcteur
Rattrapage : devoir sur table (1 heure et demie) ; compréhension et expression écrites.

ECUE 11.2 LE PROJET PROFESSIONNEL

Nombre d'heures : **24H TD** 2.5 ECTS

Enseignant responsable : Chantal Ventura
Intervenants : Chantal Ventura

CONTENUS

« Poser son Projet professionnel et l'argumenter » 2 axes

1/ démarche auto réflexive et de questionnement, guidée à travers un livret à remplir en s'appuyant sur le PEC

2/ rencontre avec des professionnels du secteur pour affiner le projet professionnel

BIBLIOGRAPHIE

Donnée lors du premier cours

- DE SAIN Paul (J), Choisir sa vie, Inter Edition, 1999
- DOUENEL (J), SEDES (I), Faites votre bilan professionnel, Ed d'organisation, 2005
- PEREZ, D., 2012, Le guide du Cv et de la lettre de motivation, Paris, Éditions l'Express, l'Express emploi
- BOULIC-PALEWSKI, T., 2012, Les mots clé de la lettre de motivation, Paris, Studyrama, Poche Delmotte, A., DUHAMEL, S., ESCAFFRE, D. et FONTAINE, C., 2

Modalités d'évaluation :

Régime général : dossier
Régime dérogatoire : dossier
Accompagnement pédagogique : ateliers et suivi en ligne
Rattrapage : dossier

UE 12 Contextes Professionnels

ECUE 12.1 Contextes institutionnels

Nombre d'heures : **18H TD** 1.5 ECTS

Enseignant responsable : Philippe SEMENOWICZ
Intervenants : Philippe SEMENOWICZ

CONTENUS

L'objet du cours est d'analyser deux initiatives originales dans le champ de l'insertion et de la formation :

- L'expérimentation « territoires zéro chômeur de longue durée » (TZCLD)
- Le « programme autoproduction et développement social » (PADES)

La méthode alternera études de textes de lois, de documentation professionnelle et d'articles scientifiques avec des séquences de travail en groupe.

BIBLIOGRAPHIE

http://www.zerochomeurdelongueduree.org/
http://www.padesautoproduction.net/

Modalités d'évaluation :

Régime général : Contrôle continu (commun avec les autres ECUE de l'UE 12)
Régime dérogatoire : contrôle terminal écrit (commun avec les autres ECUE de l'UE 12)
Rattrapage : contrôle terminal écrit (commun avec les autres ECUE de l'UE 12)

ECUE 12.2 Séminaire Europe II

Nombre d'heures : **18H CM** 1.5 ECTS

Enseignant responsable : Jérôme MBIATONG
Intervenants : Boujemaa Allali, Laurent Bertat, Vera Varhegyi

CONTENUS

Ce séminaire prolonge et complète le séminaire Europe I (Master 1). Le programme approfondira quelques aspects des politiques de l'Europe insistera sur la gestion des programmes européens, le montage des dossiers et la gestion des projets européens.
Les enseignements mettront l'accent sur trois thématiques :

1. Articulation politiques européennes et politiques locales (Cas de l'agenda 21 et politique de l'UE en termes de développement durable) ;
2. Les Financements européens (FEDER, FSE) : mobilisation de fonds européens pour un projet, culture exemple ;
3. Méthodologie de montage de dossier et gestion d'un projet européen : cas des partenariats stratégiques Erasmus+

À l'issue des séminaires il est attendu que chaque étudiant se forge une idée de comment mobiliser ces politiques et quelle place leur donner dans leurs pratiques professionnelles.

BIBLIOGRAPHIE

Dehousse R. (dir) (2009). Politiques européennes. Paris : Presses de Sciences Po
Perrin, P. (2006). « Réplication des institutions et convergence des territoires », Revue d'Économie Régionale & Urbaine 2006/2 (juillet), p. 281-301.
Robert, C. (2007). L'impossible "modèle social européen". Actes de la recherche en sciences sociales, Seuil, 2007, pp.94-109
Aldrin, P. (2013). La " société civile européenne ", entre idéal démocratique et contingences politiques. Larcier. Le Parlement européen après Lisbonne, Larcier, pp.183-226

Modalités d'évaluation : Contrôle continu

Régime général : Dossier à partir d'un projet individuel ou à partir de la thématique du stage
Accompagnement pédagogique : Après la proclamation des résultats une séance est prévue pour rendre les dossiers et les commenter.
Rattrapage : les étudiants rendent un dossier individuel à partir de leur terrain. Les dossiers devront être rendus après le 1er jury

ECUE 12.3	Analyse comparée

Nombre d'heures : **12H TD** 1 ECTS

Enseignant responsable : Philippe SEMENOWICZ
Intervenants : Philippe SEMENOWICZ

CONTENUS

L'objectif de cet enseignement est de dresser un panorama comparatif des différentes structures intervenant dans le champ de l'insertion : Pôle Emploi, missions locales, agences d'emploi, opérateurs privés de placement, plans locaux d'insertion et d'emploi, structures d'insertion par l'activité économique, Cap emploi etc. Quelles sont les fonctions respectives de chacune de ces structures ? Quelle est la nature des relations qu'elles entretiennent : concurrence, coopération, complémentarité ? Avec quels effets sur les publics accueillis ?

BIBLIOGRAPHIE

BARON C., BOUQUET B., NIVOLLE P. (dir.) (2009), *Les territoires de l'emploi et de l'insertion*, L'Harmattan, Paris.

BERTHET T. (dir.) (2006), *Des emplois près de chez vous ? La territorialisation des politiques d'emploi en questions*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux.

Centre d'études de l'emploi (2016), *Diversité et dynamiques des intermédiaires du marché du travail,* Pôle Emploi, Études et recherches, 7.

FUCHS V. (2011), *Dictionnaire de l'emploi, de l'insertion et de la formation*, Lyon, Editions Chronique sociale.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu (commun avec les autres ECUE de l'UE 12)
Régime dérogatoire : contrôle terminal écrit (commun avec les autres ECUE de l'UE 12)
Rattrapage : contrôle terminal écrit (commun avec les autres ECUE de l'UE 12)

ECUE 12.4	Inégalités et Discriminations

Nombre d'heures : **12H TD** **1** ECTS

Enseignant responsable : Hakima MOUNIR, Claire COSSEE
Intervenants : Hakima MOUNIR, Claire COSSEE

CONTENUS

Ce cours vise à sensibiliser les étudiants (es) à la question de l'inégalité et de la discrimination en s'appuyant sur une approche pluridisciplinaire (sociologie histoire et droit). Il propose quelques éléments d'une histoire de ces deux concepts : « inégalité » et « discrimination » afin d'éclairer le débat sur les discriminations en France. Il met l'accent sur les rapports inégalitaires de « race » de classes et de genre. L'objectif est de faire acquérir aux étudiants (es) une capacité d'identifier et d'analyser les problèmes d'inégalités et de discriminations, directes ou indirectes dans différents champs.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu (commun avec les autres ECUE de l'UE 12)
Régime dérogatoire : contrôle terminal écrit (commun avec les autres ECUE de l'UE 12)
Rattrapage : contrôle terminal écrit (commun avec les autres ECUE de l'UE 12)

UE 13 Ingénieries spécifiques

ECUE 13.1	Ingénieries de la formation et de l'insertion

Nombre d'heures : **36H TD** **5** ECTS

Enseignant responsable : Françoise PETE
Intervenants : Françoise PETE, Simon MALLARD

CONTENUS

Ce cours est destiné à identifier l'ensemble des éléments constitutifs d'une ingénierie de formation voire d'un dispositif de formation, de l'analyse du besoin à la réalisation de la formation. Dans une première partie, après avoir rappelé les éléments signifiants de la loi de 2014 et leurs impacts sur la formation professionnelle, et au regard des évolutions législatives, resituer les enjeux/ défis pour la formation professionnelle, nous aborderons les éléments constitutifs d'une ingénierie de formation. Dans un deuxième temps, nous présenterons plus spécifiquement différents dispositifs de formations (APP, EPP, centre permanent), différentes méthodes pédagogiques qui les constituent (face à face, formation en ligne, centre de ressources, classe inversée). La troisième partie du cours orientée sur la professionnalisation des acteurs visera à repérer les étapes de la construction d'un dispositif de formation et ses implications organisationnelles humaines, financières.
L'objectif général est d'apporter une démarche réflexive, des outils et méthodes pour appréhender l'environnement de la formation et en distinguer les contours. A ce titre, nous développerons les points suivants :

- La loi de 2014 et les différentes applications qui en découlent, du CO-PANEF au CPF, de DATADOC à NOTEO
- De l'insertion professionnelle à l'évolution des qualifications et compétences comment analyser un besoin et faire des propositions de prestations adaptées,
- Des contraintes du commanditaire à la satisfaction du bénéficiaire, comment concevoir un processus d'évaluation des résultats et des effets de la formation,
- Elaborer et mettre en œuvre un cahier des charges,
- Garantir l'efficience pédagogique et l'efficacité financière du dispositif de formation,
- Définir des outils de suivi, d'évaluation d'un dispositif de formation
- Identifier les outils de communication pour chaque étape du processus de formation

En complément de Mme Pete, M. Mallard interviendra sur la mise en œuvre de la formation professionnelle au sein d'une grande entreprise du secteur public. Il s'agira dans un premier temps de présenter la formation en contexte organisationnel et la place des universités d'entreprise dans ce système formation

(en s'appuyant sur l'exemple de La Poste). Dans un deuxième temps, il s'agira d'aborder la problématique des émotions en formation dans un contexte contraint.

BIBLIOGRAPHIE

- Comment favoriser l'apprentissage et la formation des adultes ? / Daniel FAULX, Cédric DANSE – De Boeck, 2015 – 315 p
- Manager la formation : un nouveau souffle avec la réforme de 2014 ? / Alain MEIGNANT – Editions Liaisons, 2014 – 429 p
- Ingénierie de formation : analyser, concevoir, réaliser, évaluer / Thierry ARDOUIN – Dunod, 2013 – 293 p
- L'ingénierie de formation : outils et méthodes / Christophe PARMENTIER – Eyrolles, 2012 – 261 p.
- Piloter un projet de formation : de l'analyse de la demande au cahier des charges / Marc DENNERY – ESF, 2008 – 222 p
- Le tutorat : quelles pratiques pour quels enjeux : dossier / Collectif d'auteurs – Education permanente, N° 206 – 2016 – pp. 5-188
- Articuler dispositifs de formation et dispositions des apprenants / Geneviève LAMEUL, Annie JEZEGOU, Anne Françoise TROLLAT et al. – Chronique Sociale, 2009 – 207 p
- Guide pratique de la formation : 2 volumes – ESF, 2014
- Ingénierie et évaluation des compétences / Guy LE BOTERF – Editions d'Organisation, 2011
- Management de la qualité / Jean-Marie Gogue – Economica, 2005

Modalités d'évaluation : *assurées par Mme PETE*

Régime général : contrôle continu
Fiches de lecture (résumé et présentation orale)
Réalisation d'un dispositif de formation complexe ayant pour objet de répondre aux 6 critères d'évaluation de la norme ISO
Régime dérogatoire : dossier à rendre
Rattrapage : dossier à rendre

UE 14 Séminaires de spécialisation

ECUE 14.1 Formation-insertion

Nombre d'heures : **54H TD** 6 ECTS

Enseignant responsable : Philippe SEMENOWICZ
Intervenants : *voir ci-dessous*

CONTENUS

Cette ECUE est subdivisée en deux parties. La première consiste en des approfondissements théoriques réalisés par des universitaires appartenant majoritairement au Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche sur les Transformations des pratiques Educatives et Sociales (LIRTES) auquel est adossé le Master Sciences de l'éducation. A cette occasion, ces chercheurs présenteront leurs travaux de recherche, dans l'optique de la poursuite en doctorat d'une partie des étudiants. L'objet de la seconde partie de l'ECUE est de former les étudiants à l'utilisation d'un certain nombre d'outils et de techniques nécessaires à la conduite de projet dans les champs de l'insertion et de la formation. Ces enseignements seront assurés par des professionnels.

APPROFONDISSEMENTS THEORIQUES 30 TD

Les rapports entre expérience, travail et formation (Eric Bertrand) 6 TD

Résumé :
Que ce soit sur le plan social ou scientifique, la question de l'expérience, de ses rapports avec l'activité, l'apprentissage et le développement des sujets, est une question centrale depuis maintenant plusieurs décennies, même si en 2004, Yves Schwartz la considérait comme « une notion fade et peu porteuse ». Comment se construit et se transmet l'expérience au travail mais plus globalement dans la vie quotidienne ? C'est à cette question que ce cours voudrait répondre, en présentant les enjeux qui entourent les rapports entre expérience, travail et formation mais aussi les pratiques que ces rapports suggèrent : pratiques au niveau d'une ingénierie des politiques de formation, au niveau des dispositifs qui les opérationnalisent puis enfin au niveau des pratiques pédagogiques mises en œuvre par les professionnels de la formation et de l'accompagnement.
Objectifs : A l'issue de ce cours, les apprenants seront capables :
- De situer les mécanismes qui structurent les rapports entre expérience, travail et formation, dans une perspective critique ;
- De situer leur implication professionnelle actuelle ou à venir, sur la question du rapport entre expérience, travail et formation.

Contenus :

- Zoom sur le concept de formation dans sa dimension liée aux théories de l'apprentissage mais aussi à celle liée aux théories du développement du sujet ;
- Zoom sur la notion d'expérience dans le champ de la formation des adultes, et plus principalement vue sous l'angle d'une perspective critique (*Transformative learning*) ;
- Zoom sur la question du travail et de l'expérience *du* et *dans* le travail ;
- Implication de la perspective critique dans l'ingénierie de l'accompagnement.

Méthodes pédagogiques : Actives et participative, nous partirons d'un travail en sous-groupe pour convoquer et problématiser ensuite, du point de vue de la pratique (ingénierie, accompagnement) et du point de vue épistémologique, l'ensemble des contenus abordés.

Bibliographie indicative :

ALBARELO Luc, BARBIER Jena Marie, BOURGEOIS Étienne, DURAND Marc, (2013). *Expérience, activités et apprentissages,* Paris, PUF.

- **BERTRAND Eric** (2010). « Vers une ingénierie de l'expérience : le cas d'une formation action en direction des assistantes sociales à La Poste ». In Brémaud L., Guillaumin C., *L'archipel de l'ingénierie de formation,* Rennes, PU R. pages 147 à 169.

ENEAU Jérôme, BERTRAND Eric et LAMEUL Geneviève, « Se former et se transformer : perspective critique et formation universitaire aux métiers de la formation », Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur [En ligne], 28-1 | 2012, mis en ligne le 20 avril 2012. URL : http://ripes.revues.org/585

COURTOIS B., PINEAU G. (Coordonné par), (1991). *La formation expérientielle des adultes,* Paris, La Documentation Française.

SCHWARTZ Y. (2004), « L'expérience est-elle formatrice», dans *Education permanente* N° 158, pages 11 à 23.

Narrativité et professionnalisation (Jérôme Mbiatong) 6 TD

Avec l'avènement de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, la professionnalisation fait l'objet d'un regain d'attention puisqu'un nombre important de réformes, de dispositifs et de travaux de recherche lui sont consacrés. Étant à la fois « une intention », « un processus » et « une transaction » (Wittorski, 2007, p. 21), la professionnalisation ne peut se penser indépendamment du sujet. Elle implique un processus de subjectivation dans la mesure où l'activité professionnelle transforme les savoirs, les compétences, les représentations et l'identité du sujet. Les compétences, les savoirs professionnels, la culture professionnelle, les dispositifs, ne se construisent, ne se transmettent et ne se transforment pas indépendamment des parcours de vie des individus qui y sont impliqués. N'est-ce d'ailleurs pas pour cela qu'on a vu croître ces 20 dernières années le recours aux dispositifs narratifs dans les dispositifs de formation professionnelle et au sein des dispositifs visant à accompagner les mutations et les innovations du système productif ? Mais cet engouement pour la narrativité occulte un peu la fonction ambivalente de la

mise en mots de l'expérience. En effet si elle a le mérite de permettre l'accès, la reconnaissance et la formalisation/transmission du savoir d'expérience, la mise en mots de l'expérience comporte aussi le risque de la réification des pratiques professionnelles puisque de nombreux aspects de la vie (et ce faisant de la pratique) échappent à la verbalisation. La narrativité ne saurait alors se réduire à une déconstruction, partielle et occasionnelle du parcours professionnel. Elle implique au minimum deux registres d'analyse : celui des processus de subjectivation à l'œuvre chez les individus inscrits dans un parcours professionnel et celui de l'ingénierie des dispositifs de professionnalisation s'appuyant sur la mise en mots du parcours professionnel et extraprofessionnel.

Le cours se penchera sur ces deux registres en tentant de répondre en répondant à deux ou trois des questions suivantes : en quoi la narrativité contribue-t-elle à la constitution et la reconnaissance sociale des activités/métiers en mal de reconnaissance ? En quoi la narrativité permet aux professionnels d'agir sur leurs contextes professionnels (voire sur leur environnement social) ? De quelle façon les individus reconstruisent les significations disparates de leurs mondes vie en une unité plus moins parfaite, plus ou moins éphémère pour répondre à leurs objectifs professionnels et pour donner sens à leur travail, à leur parcours professionnel ? À quelles conditions la narrativité (dans le domaine de la professionnalisation) permet la réalisation de soi ? De quelle manière la narrativité participe-t-elle du processus de professionnalisation ? Quels sont les formes et les outils mobilisés ? Quelles difficultés sont rencontrées et comment sont traitées ces difficultés ? Comment interroger la professionnalité de la personne à partir de l'expérience sociale ? Comment accompagner la mise en mots de l'expérience professionnelle (pratiques et modalités) ?

L'intérêt de ce cours est de mettre l'accent sur la construction de la professionnalité aussi dans les situations hors du travail et hors formation (processus d'éducation informelle et apprentissages non formalisés) prenant ainsi en compte l'historicité de l'individu et des phénomènes (prenant en compte l'historicité des phénomènes [dynamique temporelle]) des voies de développement professionnel.

Analyse des discriminations dans le champ de la formation et de l'insertion (Nicolas Divert) 6TD

L'accès à la formation initiale et continue ou au marché du travail montrent des différences très importantes en fonction des individus ou de populations entières. Si la méritocratie a été remise en cause de longue date par les travaux s'intéressant à l'école, ceux étudiant les champs de la formation et de l'insertion soulignent l'existence de puissantes inégalités mettant à mal l'idée d'égalité des chances. Les différenciations à l'œuvre dans la construction des trajectoires ont fait émerger des pratiques de sélection et de hiérarchisation discriminatoires. La discrimination s'appuie, notamment, sur des représentations qui aboutissent à

des effets déterminants dans les carrières. Malgré des discours la dénonçant et les multiples mesures régulièrement adoptées pour l'empêcher ou réduire ses effets, la discrimination traverse la formation et l'insertion, les acteurs de ces domaines de l'activité sociale en étant parfois les relais plus ou moins conscients.
L'objectif de cet enseignement est d'analyser les mécanismes à l'œuvre dans les processus de différenciation touchant au sexe, au genre, aux inégalités ethno-raciales, à l'apparence physique ou encore au capital scolaire afin d'appréhender leurs effets dans la formation et l'insertion pour ensuite s'arrêter sur quelques mesures visant à les contrecarrer.

Bibliographie :

Bataille Philippe, 1997, *Le racisme au travail*, Paris, La Découverte.
Forsé Michel, Gallad Olivier (dir.), 2011, *Les français face aux inégalités et à la justice sociale*, Paris, Armand Colin.
Mascelt Olivier, 2012, *Sociologie de la diversité et des discriminations*, Paris, Armand Colin.
Mosconi Nicole, 1998, *Egalité des sexes en éducation et formation*, Paris, PUF
Nicole-Drancourt Chantal, Roulleau-Berger Laurence, 2001, *Les jeunes et le travail 1950 – 2000*, Paris, PUF.
Richard Jean-Luc, 2004, *Partir ou rester ? Destinées des jeunes issus de l'immigration*, Paris, PUF.

Construction de l'objet formation à partir d'approches sociohistoriques et ethnographiques (Maxime Delaloy/Cédric Frétigné) 6TD

CONTENUS

Le propos de cette séance est d'interroger la construction de l'objet formation à partir d'approches sociohistoriques et ethnographiques.
Un travail autour de la "construction de l'objet" sera mis en œuvre, en proposant une analyse du passage du problème social au raisonnement sociologique. La question de la formation, au sens large, sera le cas étudié. Comment construit-on un objet de recherche en développant une perspective sociohistorique doublée d'une approche sociologique plurielle visant à saisir les enjeux et les acteurs ? Comment construit-on un objet de recherche en articulant approches sociohistoriques et ethnographiques ?

BIBLIOGRAPHIE

Frétigné C. éd. (2008), *Former et insérer. Histoire de l'Association Formation Emploi (AFE) à Sarcelles. 1986-2006*, Paris, L'Harmattan coll. « Histoire et mémoire de la formation », 166p.

Frétigné C. (2013), *Ce que former des adultes veut dire*, Paris, Publibook coll. « Sciences sociales », 94p.

Laot F. F. et de Lescure E. éds (2008), *Pour une histoire de la formation*, Paris, L'Harmattan coll. « Histoire et mémoire de la formation », 137p.

Le travail temporaire / Les stages

Intervenant : Dominique GLAYMANN (Université d'Evry Val d'Essone) **Nombre d'heures : 6 h TD**

Le travail temporaire (Dominique Glaymann ; dominique.glaymann@univ-evry.fr) 3 heures TD

Le travail temporaire ou en intérim est une forme particulière d'emploi salarié (notamment marqué par une disjonction entre la relation d'emploi et la relation de travail) qui a connu un essor quantitatif très important au cours des 40 dernières années et un élargissement significatif des fonctions qu'il remplit au sein du système d'emploi lui-même en mutation. Désormais, il y a chaque 550 000 à 750 000 emplois intérimaires en équivalents temps plein sur lesquels passent environ 2 millions de salariés.

Cette forme d'emploi intermittente et incertain, donc précaire, concerne principalement des jeunes (en 2013, 24,8% des intérimaires avaient moins de 25 ans et 44,6% moins de 30 ans) et des postes non ou peu qualifiés (ce qui implique parfois du déclassement pour ceux qui exercent les missions).

Il est à la fois intéressant de comprendre comment cet essor s'est produit, d'analyser sa place au sein des transformations du système d'emploi et de son fonctionnement et d'étudier les effets que cela produit sur les salariés concernés, et en particulier les effets sur la socialisation professionnelle et la construction identitaire des jeunes salariés débutant leur vie active par des passages récurrents par l'intérim et plus largement l'emploi précaire.

Éléments de bibliographie

R. Belkacem, C. Kornig, F. Michon (Dir.). (2011). *Visages de l'intérim en France et dans le monde*. L'Harmattan

D. Glaymann (2007). *L'intérim*. La Découverte, Repères.

D. Glaymann (2008). « Pourquoi et pour quoi devient-on intérimaire ? ». *Travail et emploi*. 114 (33-43).

Prisme. (2014). *Rapport économique et social 2013*. En ligne : http://www.prismemploi.eu

Les stages (Dominique Glaymann ; dominique.glaymann@univ-evry.fr) 3 heures TD

Dispositif pédagogique ancien dans la formation à certains métiers (médecins ou ingénieurs), le stage s'est très fortement répandu dans des cursus très divers. Nous nous centrerons ici sur les stages dans les formations post-bac en constatant un essaimage très important notamment à l'université depuis les 1980-90. Cette évolution s'inscrit dans un contexte marqué par la massification de l'accès au baccalauréat et à l'enseignement supérieur, l'installation dans un chômage de masse qui atteint notamment les jeunes y compris diplômés et par une demande sociale et politique de professionnalisation des études et de préparation à l'insertion professionnelle. La loi LRU votée en 2007 a ainsi fait de la préparation à l'orientation et à l'insertion une mission explicite de l'enseignement supérieur.

Nous aborderons plusieurs questions : quels sont les objectifs précis assignés à ces stages ? Quels sont leurs effets observables ? Dans quelle mesure contribuent-ils à l'insertion professionnelle des jeunes, ou plus justement à la stabilisation professionnelle des débutants ?

Éléments de bibliographie

V. de Briant, D. Glaymann (Dir.). (2013). *Le stage. Formation ou exploitation ?* Presses Universitaires de Rennes

D. Glaymann (2015). « Quels sont les effets de l'inflation des stages dans l'enseignement supérieur ? ». *Formation emploi*. 129 (5-22).

J.-B. Prévost (2012). « L'emploi des jeunes ». *Avis du CESE.* En ligne : www.lecese.fr/

PROFESSIONNALISATION 24 TD

Recherche action formation (Eric Bertrand) 6 TD

Résumé : La recherche action vise à la fois « la transformation de la réalité et la production de connaissances relative à ces transformations » (Barbier, 1996). Elle est à la fois une méthode de recherche en sciences sociales et humaines mais aussi une démarche de formation expérientielle. Le dénominateur commun à ces deux usages est la réflexivité : celle développée par des professionnels de la recherche et celle développée également par le sujet en formation. Il découle de ces deux conceptions et usages, différents types de savoirs produits, des savoirs locaux, ceux « de la nuit » (PERRAULT SOLIVERES, 2001) mais aussi des savoirs plus généraux, à prétention scientifiques, savoirs éclairés et éclairants.
La recherche action est aussi une pratique mise en œuvre par de nombreux acteurs dans le champ de l'insertion, de la formation, de l'éducation, du soin, pour développer des pratiques mais aussi produire des savoirs transférables (voir la récente création, en 2012, de l'Institut Bertrand Schwartz qui accompagne l'évolution des missions locales).

Objectifs : A l'issue de ce cours, les participants seront capables de :

- Situer la recherche action comme méthode de recherche, d'action trans-formatrice, et de formation ;
- D'en comprendre les mécanismes, la méthode dite « en spirale » ;
- De projeter son utilisation dans ses pratiques professionnelles à venir.

Contenus :

- Origines théoriques et pratiques de la recherche action ;
- Méthodologie de la RA appliquée en formation et éducation ;
- Des exemples de RAF.

Méthodes pédagogiques : méthode active, ponctuée d'apports utilisant un film, une série d'articles) et d'échanges collectifs.

Bibliographie indicative :

BARBIER R. (1996). *La recherche action,* Paris, Anthropos.
BARBIER J.-M., DEMAILLY L. (1994). « Analyse des fonctions sociales et professionnelles des dispositifs utilisant la recherche comme outils de formation », pages 65 à 75 dans *Recherche et Formation,* N° 17.
BERTRAND E. (2003). « La transformation des expériences dans une recherche action comme dispositif d'accompagnement au changement ». In *Actes du colloque L'accompagnement et ses paradoxes, questions aux usagers, praticiens, scientifiques et politiques* (CD ROM). Fontevraud, les 22, 23 et 24 mai 2003.
GALVANI Pascal (1999). « Fertilisation croisée des savoirs et ingénierie d'alternance socio-formative. Le programme de recherche-Formation-action Quart Monde/Université » In N° 128, Revue Française de Pédagogie.

GOYETTE G., LESSARD-HEBERT M. (1987). *La recherche action, ses fondements, ses fonctions et son instrumentation,* Québec, Presses de l'Université du Québec, 204 pages.
LESSARD-HEBERT M. (1991). *Recherche action en milieu éducatif*, Montréal, Québec, Edition d'agence d'Arc.
PERRAULT SOLIVERES A. (2001). *Infirmière, le savoir de la nuit*, Paris, PUF.

Répondre à un appel d'offres / à un appel à projets (François Anquetil – groupe EGIS) 6TD

Contexte

Savoir répondre à un appel d'offres ou un appel à projets mobilise des compétences permettant d'avoir accès aux marchés et aux financements.

L'appel d'offres, est la manifestation d'un besoin d'achat de bien ou service autour d'un cahier des charges bien précis et la recherche d'offreurs pour concrétiser cet achat dans une logique de transparence. Etant l'une des procédures d'accès aux marchés publics, c'est une procédure contraignante qui répond à un formalisme rigoureux. Pour cela, il est important d'appréhender les différentes étapes. C'est d'abord d'en comprendre les principes, ensuite c'est de savoir où trouver l'information et comment la décoder, puis c'est l'étape de la réponse en deux phases : la candidature et l'offre puis c'est enfin comprendre comment se fait l'attribution.

L'appel à projets, quant à lui nécessite de faire coïncider un besoin (trouver des moyens, notamment de financement, pour mettre en place un projet) et des opportunités de soutien, notamment financiers exprimés par une entité publique ou privée. Il se distingue de la simple subvention par le fait qu'il est l'émanation d'une volonté de l'entité qui soutien d'orienter les moyens qu'il met à disposition. Même si le projet doit précéder la recherche de moyens pour le mettre en œuvre, il est souvent nécessaire de l'adapter au cadre de l'appel à projets. Moins formalisé, il requiert néanmoins un certain nombre de règles pour choisir le bon appel à projets, construire sa proposition et répondre concrètement.

Objectifs pédagogiques de la séance

Comprendre les principes des appels d'offre et appels à projets et en quoi ils se distinguent

Se familiariser avec la terminologie nécessaire à la compréhension de leurs procédures

Détailler les étapes pour répondre aux appels d'offre et appels à projets

Savoir s'organiser pour répondre à un appel d'offres et un appel à projets

Découvrir des appels à projets et appels d'offre et anticiper la réponse

Modalités

Une matinée théorique / Une après-midi pratique sur des documents réels

Déroulé

9h30-12h30
Appel d'offres, appel à projets, subvention, mécénat : comprendre de quoi l'on parle
Appel d'offres, appel à projets : les grands principes
Répondre à un appel d'offres : le souhait des acheteurs et où trouver l'information, les documents qui composent l'appel d'offres, répondre (la candidature et l'offre), les critères de sélection et la notification
Répondre à un appel à projets : Trouver des appels à projets pour donner des moyens à son projet, construire sa proposition, établir un budget prévisionnel et anticiper l'évaluation du projet.

14h – 17h
Une après-midi pratique sur des cas concrets

Evaluer un projet (François Anquetil – groupe EGIS) 6TD

Contexte

L'évaluation est née dans les années 80 autour de critiques de l'action sociale alors que le développement sans précédent, pendant les trente glorieuses, des fonctions collectives d'organisation de la société autour de l'éducation, la santé, le logement, les transports, l'aménagement du territoire, la culture, les loisirs était remise en cause… Peur d'une croissance étatique sans limite, interrogations sur l'efficacité des politiques sociales, apparition de nouvelles exigences dans la gestion de l'argent public et apparition d'une logique de gestion des coûts, critique libérale de la volonté de nivellement social et injonction forte d'apporter des réponses aux nouvelles problématiques sociales (dont l'apparition du chômage et de la précarité) ont fortement ébranlé le secteur de l'action sociale. Le développement des pratiques d'évaluation par le secteur est venue contre attaquer les attaques sur sa légitimité et l'efficacité de son action. Il a rencontré la nécessité des financeurs de se donner des outils de repérage des problèmes dans une logique pragmatique et gestionnaire, même si l'évaluation des politiques publiques reste encore un chantier.

Autour de la définition de l'évaluation donnée par la Commissariat Général au Plan qui stipule que "L'évaluation est un espace d'information, de communication, de clarification des objectifs. L'évaluation permet de réviser des projets, de s'interroger sur les moyens mis en œuvre et de confronter les concepts philosophiques qui sous-tendent les pratiques professionnelles", il s'agira d'en clarifier les concepts. D'abord en la définissant et en se demandant à quoi cela sert pour ensuite s'interroger sur l'objet de l'évaluation dans un projet et comment on peut s'y prendre. Pour enfin se demander qui, quand évaluer et avec quels outils.

Objectifs pédagogiques de la séance

Comprendre la portée et les enjeux de l'évaluation dans le projet et ses dérives.
Comprendre le processus de l'évaluation et les étapes de sa mise en œuvre dans une vision pragmatique
Construire des outils simples et efficaces

Modalités

Une matinée théorique / Une après-midi pratique sur des documents

Déroulé

9h30-12h30
Comprendre l'histoire de l'évaluation pour en mesurer les enjeux
Courants et définitions de l'évaluation
Formes et objet de l'évaluation
Contrôle, bilan, évaluation : pour y voir plus clair
Quoi évaluer, pour qui, avec qui et quand ?
Registres de l'évaluation

14h – 17h
Une après-midi pratique sur des cas concrets

Ingénierie des parcours d'insertion (Rodolphe Cerceau – MEI-MVS) 6 TD

Considérant les problématiques d'insertion des jeunes reçus en Mission Locale, cette journée sera le moyen de comprendre la manière dont se construit un parcours d'insertion et l'importance de la prise en compte globale des problématiques repérées pour aboutir à une insertion pérenne. Après la théorie, une série de cas pratiques vous seront proposés afin de donner une dimension opérationnelle à cette journée. Pour l'occasion, un professionnel de l'accompagnement m'accompagnera pour étayer notamment la partie « cas pratiques ».

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu (commun avec ECUE 14.2)
Régime dérogatoire : contrôle terminal écrit
Rattrapage : contrôle terminal écrit

ECUE 14.2	Séminaire de recherche et à caractère professionnel

Nombre d'heures : **24H TD** 6 ECTS

Enseignant responsable : Philippe SEMENOWICZ
Intervenants : Philippe SEMENOWICZ

CONTENUS

En préparation du mémoire, ce séminaire a pour but de permettre aux étudiants de se repérer dans la production scientifique concernant les champs de la formation et de l'insertion, notamment par l'usage des principales revues scientifiques du domaine. Dans le prolongement des cours de l'ECUE 1.2 en M1, la sélection de textes permet de présenter divers cadres théoriques susceptibles d'être mobilisés dans le cadre du mémoire. Les disciplines couvertes par le séminaire sont les sciences de l'éducation, la sociologie, l'économie et la science politique. Le séminaire consistera en des exposés oraux de ces textes, à l'aide de présentations sous powerpoint.

Travail demandé :

Il s'agit de présenter oralement le texte et de répondre à différentes questions à l'issue de l'exposé. La durée totale est de 1H15. La présentation orale du texte doit durer environ une demi-heure. Elle ne doit pas se borner à un simple résumé du texte "à plat" mais insister sur les principaux éléments qu'il contient. Dans cette optique, cinq étapes sont nécessaires pour bien structurer l'exposé :
- **préciser la nature et le sujet du texte**. Quel est l'objet de recherche que se donnent les auteurs ? Quelle est leur problématique ? S'agit-il d'un texte théorique et/ou empirique ?
- **repérer l'organisation de l'argumentation** : plan suivi par l'auteur, articulation des différentes parties et sous-parties…
- **identifier le cadre théorique** : auteurs mobilisés, concepts utilisés…
- **cerner la méthodologie employée**. A partir de quel matériau empirique (questionnaire, entretiens, observation directe, analyse documentaire…) les hypothèses sont-elles testées ?

- **dégager l'intérêt du texte**. Quels sont les résultats auxquels aboutit la recherche présentée dans le texte ? Quels sont ses apports et ses limites ? Quelles critiques peut-on lui adresser ?

Un des principaux critères d'évaluation sera **la qualité pédagogique de l'exposé** : qualité de la présentation powerpoint, clarté de l'exposé, conviction… Les autres étudiants n'auront pas lu le texte : il faudra donc le garder à l'esprit lors de la présentation afin qu'ils puissent suivre et comprendre. Un autre critère d'évaluation important sera bien sûr **la fidélité au texte et le degré de compréhension**. Un dernier critère d'évaluation sera **la capacité des étudiants à répondre aux questions** des autres étudiants et de l'enseignant à l'issue de l'exposé.

BIBLIOGRAPHIE

Une sélection de textes sera distribuée en séance.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu (commun avec ECUE 14.1)
Régime dérogatoire : contrôle terminal écrit
Rattrapage : contrôle terminal écrit

UE 15 Suivi des stages et des mémoires

ECUE 15.1	Méthodologie de la recherche et de la recherche appliquée

Nombre d'heures : **54H TD** 9 ECTS

Enseignant responsable : Cédric Frétigné
Intervenants : Cédric Frétigné

CONTENUS

Le stage, d'une durée de 3 mois minimum, fait intégralement partie de la formation. Par conséquent il est à réaliser dans un établissement du champ professionnel couvert par le parcours, à savoir celui de l'insertion et de la formation. Sans être limitatif, on peut ainsi mentionner : Pôle Emploi, entreprises de travail temporaire, cabinets de recrutement, missions locales, plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE), maisons de l'emploi, Cap emploi, structures d'insertion par l'activité économique, centres de formation, services formation et ressources humaines des entreprises, GRETA, AFPA etc.
Le stage de 2ème année de Master ne consiste pas en une simple observation. Le stagiaire doit se voir confier la réalisation d'une mission à part entière. Celle-ci constituera la référence à partir de laquelle le stage sera évalué, mais également l'objet du mémoire.
Avant signature de la convention, le stage fait l'objet d'une lettre de mission qui comprend *a minima* les éléments suivants :

- Nom de la structure
- Nom et qualité du tuteur
- Dates du stage
- Mission principale
- Missions secondaires (facultatif)
- Modes de prise en charge financière (facultatif)

BIBLIOGRAPHIE

Modalités d'évaluation :
Validation incluse dans l'évaluation du mémoire et du stage.

ECUE 15.2 Encadrement des mémoires

Nombre d'heures : **54H TD** 9 ECTS

Enseignant responsable : Cédric Frétigné
Intervenants : À déterminer

CONTENUS

Le mémoire de MASTER 2 doit intégrer des éléments contenus dans la réalité professionnelle, il s'agit bien de traiter ou de participer au traitement d'un problème à résoudre.
Le stage (une lettre de mission doit être jointe à la convention de stage) se déroule entre février et mai.
Le stage fait l'objet d'une convention de stage ; le stage fait totalement partie de la formation du MASTER 2, et doit être en conformité avec les objectifs du MASTER 2.
Les objectifs du stage doivent être précisés et négociés avec le Responsable officiel du stage accueillant le stagiaire de MASTER 2.
Le modèle méthodologique privilégié est emprunte en partie à la recherche action, afin de lier théorie et pratique tout en appréhendant une problématique professionnelle. Celle-ci inclura une dimension interrogative, diagnostique et projet réalisable ; il s'agira donc de dépasser la déclaration d'intention pour proposer un projet réalisable matériellement, chiffré budgétairement, et de présenter des indicateurs de faisabilité : politiques, économiques, institutionnels, intégrant le repérage et la mobilisation d'acteurs.

Ce projet sera sous-tendu par un souci méthodologique rigoureux — volonté d'administration de la preuve scientifique — allié à un argumentaire conceptuel et théorique en référence à l'objet d'étude et s'appuiera sur une bibliographie.
L'ensemble dactylographié comprendra de 80 à 100 pages en dehors des annexes et de la bibliographie ; l'ensemble de l'écrit sera organisé et structuré en parties et chapitres.

BIBLIOGRAPHIE

Modalités d'évaluation :

Régime général A l'issue d'une soutenance orale en présence du tuteur, deux notes seront attribuées à l'étudiant : une note « professionnelle », basée sur le stage, et une note « académique », basée sur l'écrit de la note de problématique.
Régime dérogatoire : idem
2nde session (rattrapage) : idem

Aide méthodologique à l'élaboration du mémoire

1/ Le mémoire vise à répondre à une problématique professionnelle, à apporter des éléments de réponses à une interrogation rencontrée sur le lieu de stage. En liaison avec votre problématique professionnelle, une ou des hypothèse(s) sont travaillées dans le cœur de votre mémoire.

2/ Le mémoire se matérialise par un document qui, *in fine*, propose un état des lieux de l'existant, en fait l'analyse et propose un certain nombre de solutions, échafaude des *scenarii* réalistes pour contribuer à résorber (ou limiter) un certain nombre de difficultés rencontrées, améliorer (ou stabiliser) la situation, etc.

3/ La logique de l'argumentation du mémoire s'appuie sur une collecte des données qui emprunte aux sciences sociales leur méthodologie (entretiens, questionnaires, observations, travail sur archives, étude documentaire…)

Un plan type, en trois parties (proposition) :
Introduction où vous annoncez la problématique professionnelle retenue et le plan de votre mémoire
I/ État des lieux au moment où vous intervenez (partie descriptive)
II/ Analyse de la situation (partie analytique)
III/ Propositions d'amendement, d'amélioration, etc. (partie performative)
Conclusion où vous synthétisez l'essentiel de votre argumentation et confirmez ou infirmez la problématique professionnelle poursuivie
Bibliographie (cf. ci-dessous)
Annexes numérotées auxquelles vous renvoyez dans le cœur de votre mémoire

Nota :
- Les parties sont équilibrées en taille.
- Les parties font l'objet d'une courte introduction et se referment sur une courte conclusion
- Des transitions lient les parties entre elles

Nota :
- Ce qui est vrai des parties est vrai des (éventuels) chapitres qui les composent

La bibliographie, présentée par ordre alphabétique, sera rédigée selon le modèle suivant :

1/ pour un ouvrage
Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point, entre parenthèses date d'édition, titre et sous-titre complets du livre en italique, lieu d'édition, Maison d'édition.

Exemple : Castel R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard.

2/ pour un ouvrage collectif
« Sous la direction de », Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point (du ou des directeurs de l'ouvrage), « éd. » (ou « éds » si plusieurs auteurs), entre parenthèses date d'édition, titre et sous-titre complets du livre en italique, lieu d'édition, Maison d'édition.
Exemple : Batifoulier P. éd. (2002), *Théorie des conventions*, Paris, Economica.

3/ pour un article de revue
Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point, entre parenthèses date d'édition, titre et sous-titre complets de l'article entre guillemets, Nom de la revue en italique, numéro de la revue.
Exemple : Demazière D. (1998), « Comment raconter son insertion professionnelle et dire le 'vrai' travail ? », *Agora*, n°14.

4/ pour un chapitre d'ouvrage collectif
Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point, entre parenthèses date d'édition, titre et sous-titre complets du chapitre entre guillemets, « *in* », Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point (du ou des directeurs de l'ouvrage), « éd. » (ou « éds » si plusieurs auteurs), titre et sous-titre complets du livre en italique, lieu d'édition, Maison d'édition.
Exemple : Desmarez P. (2001), « Du travailleur modèle aux modèles productifs. Éléments pour un débat » *in* Pouchet A. éd., *Sociologies du travail : quarante ans après*, Paris, Elsevier.

Citations :
Une citation se matérialise par :
1/ l'ouverture et la fermeture de guillemets dans le corps du texte
2/ une mention de la référence en note de bas de page selon le modèle de la bibliographie, à laquelle sera (seront) ajouté(s), le ou les numéros de(s) page(s) où se trouve le texte que vous citez
Exemple : Castel R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, p.32.

Lutte contre le plagiat

Il est rappelé que, selon le Code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur (ou de ses ayants droits ou ayants cause) est illicite. Seule la citation est tolérée, dûment référencée.

Plagier équivaut à recopier sans indiquer ses sources ou à paraphraser des propos sans en indiquer les références dans le corps du texte, en les faisant passer pour siens. Ne vous laissez pas tenter par cette solution : il s'agit d'un vol intellectuel et d'une fraude à un examen universitaire (sanctionnée comme telle).

En cas de reproduction, il convient donc de citer le texte entre guillemets ; en cas de paraphrase, il faut indiquer à la fin du paragraphe la source de l'idée. (pour plus de détails: http://www.compilatio.net/fr/prevention/conseils/).

Il est à noter que l'Université Paris-Est Créteil dispose d'un logiciel anti-plagiat utilisable par le biais de sa plateforme EPREL.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation initiale et continue

Les enseignements théoriques couvrent un volume horaire de 408 heures.

Le stage comprend une lettre de mission acceptée par les responsables de la formation, il ne s'interrompt que pour suivre les enseignements théoriques. Il sera également établi une convention de stage après acceptation de la lettre de mission.

Le stage peut avoir lieu dans un pays d'Europe **ou hors Europe. Dans ce cas, des bourses de voyages et de séjour peuvent être accordées aux étudiants, la formation participant d'un programme européen Léonardo et de programmes internationaux notamment avec l'Amérique latine.**

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Scolarité du **Master 2 I.F** (bureau 6-14) **Jonathan Cazarré - tél :** 01.45.17.44.02

	Matin	**Après-midi**
Lundi	9h – 12h30	FERME
Mardi	9h – 12h30	14h – 16h45
Mercredi	FERME	14h – 16h45
Jeudi	9h – 12h30	14h – 16h45
Vendredi	9h – 12h30	FERME

Bibliothèque Universitaire (Campus Centre, 61 avenue du Général de Gaulle – Métro Créteil Université)

du Lundi au Vendredi : de 8h30 à 19h00
le Samedi : 8h30 à 12h30

Salle informatique libre-service : (se munir de sa carte étudiant)
Pyramide : 2éme étage salle B215, lundi au vendredi 9h-17h45
FAC Médecine : 1er étage salle 1040, lundi au vendredi 9h- 17h45
UFR Droit Boulle : 3éme étage salle 306, lundi au vendredi 9h-17h45
Sciences Eco Mail des mèches : 2éme étage salle 204, 205, lundi au vendredi 9h-17h45
Campus Centre : Bât T 3éme étage salle 304, 305, 306, 307, 308, lundi au vendredi 8h-19h45, samedi 8h-11h45
Bât P P4 niveau Dalle salle 38, 42, 44, 47, 51, lundi au vendredi 8h-19h45, samedi 8h-11h45

Déroulement de la Formation

Tout désistement ou arrêt de la formation devra être signalé, par écrit, à la scolarité et au service financier (pour la Formation Continue). **Dans le cas d'un arrêt de la formation pour force majeure,** seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue à la convention pour la Formation Continue; aucun remboursement ne sera effectué en Formation initiale.

En cas de non-respect de cette procédure d'arrêt (courrier le notifiant), **l'ensemble de la somme sera due.**

De même, les changements de situations ou de coordonnées devront être signalés par écrit à la scolarité (et au service financier pour la Formation Continue).

En cas d'impossibilité de vous présenter aux cours dispensés, vous devez prévenir la scolarité qui se chargera de prévenir l'enseignant concerné.

Pour la Formation Continue

Il vous sera délivré des attestations de présence mensuelle, **à votre charge** de les transmettre à votre employeur. Si vous avez des formulaires particuliers à remplir, merci de nous en informer et de les fournir à Mme Catherine OLIVIER, bureau de la scolarité 6-17**.**

Attestations définitives et les diplômes

Les attestations définitives de réussite sont établies à l'issue de la formation. Ils peuvent être retirés ou envoyés en RECOMMANDE AVEC AR. Il ne sera procédé à aucune délivrance de DUPLICATA en cas de perte. De plus, l'envoi du diplôme est assujetti à l'aval du Service Financier (pour la Formation Continue). **Toute formation non soldée bloquera cet envoi.**

ANNUAIRE S.E.S.S

Nom – Prénom	Fonction	N° Bureau	Tél.	E-Mail
ARGOUD Dominique	MCF directeur d'UFR SESS/STAPS	7-06		argoud@u-pec.fr
BERTRAND Eric	MCF			eric.bertrand@u-pec.fr
CAZARRE Annick	Enseignant associé			annick.cazarre@u-pec.fr
DELALOY Maxime	Enseignant associé	7-09		maxime.delaloy@u-pec.fr
DIVERT Nicolas	MCF			nicolas.divert@u-pec.fr
FREGER-BRIQUET Emilie	Responsable gestion financière Formation Continue	6-10	01.45.17.44.00.	Emile.freger-briquet@u-pec.fr
FRETIGNE Cédric	PU			cedric.fretigne@u-pec.fr
HERBAUT Nathalie	Responsable administrative	6-11	01 45 17 44 61	herbaut@u-pec.fr
JAUNET Christophe	Enseignant associé			christophe.jaunet@u-pec.fr
MBIATONG Jérôme	MCF		.	jerome.mbiatong@u-pec.fr
SEMENOWICZ Philippe	Professeur agrégé			Philippe.semenowicz@u-pec.fr